

François VILLEROY de GALHAU, proposé au poste de Gouverneur de la Banque de France

Par un communiqué publié le 8 septembre 2015, le Président de la République a proposé la nomination de François VILLEROY de GALHAU au poste de Gouverneur de la Banque de France en remplacement de Christian NOYER dont le mandat vient à échéance le 31 octobre 2015. Cette nomination devant être validée par le Parlement, François VILLEROY de GALHAU sera prochainement auditionné par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Rappelons qu'en mai 2015, François VILLEROY de GALHAU s'était vu confier par le gouvernement une mission sur le financement de l'investissement des entreprises en France et en Europe. Il a présenté le 27 août dernier un rapport d'étape proposant dix orientations : « 1/ améliorer l'accès des TPE au crédit, notamment de trésorerie ; 2/ développer le financement long du besoin en fonds de roulement ; 3/ favoriser l'investissement en actions de l'assurance-vie ; 4/ recréer une instance internationale d'évaluation des effets des règles prudentielles bancaires ; 5/ assurer aux entreprises un continuum des instruments de dette, avec une titrisation sécurisée, les placements privés et les plateformes de prêts directs ; 6/ réviser Solvabilité 2 en faveur des investissements « à risque » ; 7/ développer l'investissement en fonds propres transfrontières, par des mécanismes innovants ; 8/ soutenir des actifs européens en faveur des infrastructures de long terme et de la transition énergétique, 9/ mandater trois task-forces dédiées à trois chantiers structurels de convergence : droit des faillites ; informations sur les PME et scoring de crédit ; protection des consommateurs ; 10/ renforcer la supervision européenne des marchés financiers. »

[Proposition de nomination de François VILLEROY DE GALHAU, Présentation au Premier ministre du rapport d'étape, Le rapport : Le financement de l'investissement des entreprises](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 septembre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêts directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « [...] à la suite de l'examen annoncé de la limite de la part d'émission fixée dans le programme d'achat de titres du secteur public après les six premiers mois de ces achats, le conseil des gouverneurs a décidé de porter cette part de 25% à 33%, moyennant une vérification au cas par cas que cela ne placerait pas l'Eurosystème en situation de détenir une minorité de blocage, auquel cas la limite de la part d'émission demeurerait à 25%. [...] Les informations disponibles signalent une poursuite, quoi qu'à un rythme légèrement plus faible, de la reprise économique et une remontée plus lente des taux d'inflation par rapport aux anticipations antérieures. Plus récemment, de nouveaux risques à la baisse se sont fait jour pour les perspectives de croissance et d'inflation. Toutefois, en raison de fortes fluctuations sur les marchés financiers et des matières premières, le Conseil des gouverneurs a jugé prématuré de conclure que ces évolutions pourraient avoir une incidence durable sur les perspectives de prix et sur la mise en place d'une trajectoire durable de l'inflation vers notre objectif de moyen terme ou qu'elles devraient être considérées comme essentiellement temporaires. Par conséquent, le Conseil des gouverneurs suivra attentivement toutes les informations pertinentes qui deviendront disponibles. Le Conseil souligne sa volonté et sa capacité d'agir, si nécessaire, en utilisant tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat et rappelle, en particulier, que le programme d'achat d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous mettrons pleinement en œuvre nos achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. [...]. Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. »

Banque de France

Rue de la Banque n°9 : Comment expliquer la hausse du taux d'épargne des ménages français depuis le début de la crise ?

Le ralentissement du pouvoir d'achat et la hausse du taux de chômage ne suffisent pas à expliquer la faiblesse de la consommation des ménages depuis le début de la crise. Au-delà des autres causes traditionnelles possibles, les ménages pourraient avoir modifié leurs perspectives de revenu permanent. Cette lettre présente le résultat de travaux de recherche menés à la Banque de France.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB_09_Epargne-consommation.pdf

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1059 du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031100674&categorieLien=id>

Arrêté du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/8/25/FCPE1516049A/jo>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031070102&categorieLien=id>

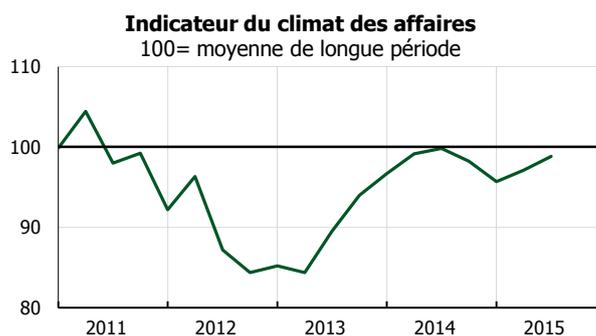
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le climat des affaires confirme un palier favorable au 2^e trimestre 2015

Après un certain attentisme fin 2014, l'indicateur du climat des affaires progresse de nouveau au second trimestre 2015. A 98,8 points, il s'établit proche de son niveau moyen enregistré en 2014, année marquée par le retour d'une croissance économique plus soutenue (+3,1 % selon l'Insee). La composante passée de l'indice témoigne de la bonne tenue de la conjoncture économique, notamment en termes d'activité. Cette composante repasse ainsi au-dessus de sa moyenne de longue période et explique l'essentiel de la hausse générale. La composante future s'améliore, mais reste encore défavorable.

La consommation des ménages retrouve de la vigueur ce trimestre mais quelques signes de tassement, déjà observés le trimestre dernier, persistent tout de même. La bonne tenue de la conjoncture économique ne se concrétise toujours pas sur le marché du travail : le manque de visibilité et la volonté de maîtrise des coûts pèsent sur l'emploi. L'investissement est une nouvelle fois morose. Les perspectives d'une reprise durable restent donc encore fragiles.

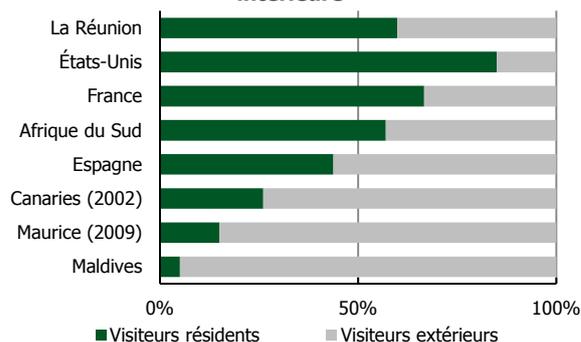
Les « tendances conjoncturelles » au 2^e trimestre 2015 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM, CVS

Compte satellite du tourisme 2010 : la clientèle locale, soutien du tourisme réunionnais

Répartition de la consommation touristique intérieure



Sources : CEROM, Compte satellite du tourisme ; OMT

Estimée à 1,2 milliard d'euros en 2010, la consommation touristique intérieure progresse à La Réunion à un rythme soutenu entre 2005 et 2010, années où ont été élaborés des comptes satellites du tourisme. Elle est tirée par la clientèle locale, dont les comportements de consommation se portent plus largement sur les services de loisirs et de voyages. Le poids important des résidents, qui consomment 60 % de l'ensemble de la dépense touristique de La Réunion en 2010, est une caractéristique commune à la plupart des économies développées, dans lesquelles le secteur touristique s'appuie sur une consommation interne mature. Bien qu'il soit modeste (2,3 % de la valeur ajoutée), le poids de l'industrie touristique dans l'économie est supérieur à celui de secteurs traditionnels de l'île, tels que l'agriculture et la pêche ou l'industrie agroalimentaire.

L'étude est disponible sur le [site CEROM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	<i>Juillet 2015</i>	131,7	+1,0 %	+0,2 %
	IPC France entière		127,9	-0,4 %	+0,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	<i>Août 2015</i>	24 489	-8,2 %	0,0 %
	Cumul (milliers d'euros)		197 393	-	+1,4 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	<i>Juin 2015</i>	405,6	+15,5 %	-1,2 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Juin</i>	2 233,4	-	-1,5 %
	Exportations (millions d'euros)	<i>Juin 2015</i>	21,2	+2,8 %	-2,7 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Juin</i>	131,9	-	-5,3 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	<i>Juillet 2015</i>	136 650	-0,3 %	+0,9 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Juillet 2015</i>	223 479	+50,8 %	+7,1 %
	Cumul	<i>cumul Juillet</i>	1 185 033	-	+3,5 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	<i>2^e trimestre 2015</i>	231 000	+1,2 %	+12,2 %
	Cumul	<i>cumul Juin</i>	459 300	-	+7,6 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>Juin 2015</i>	9 901	-	-14,6 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>Juin 2015</i>	153,2	-	-6,4 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Juillet 2015</i>	16 372	+0,6 %	+2,0 %

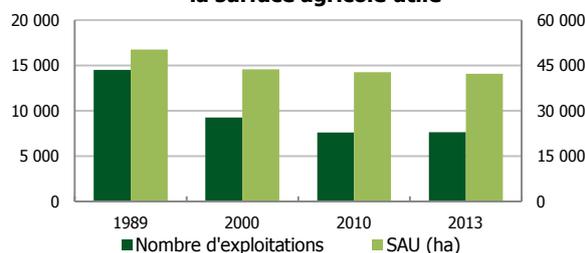
Un plan d'actions en faveur de la jeunesse ultramarine

La ministre des outre-mer et le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports ont lancé le 3 septembre 2015 le Plan jeunesse outre-mer. Ce plan, qui bénéficiera à près de la moitié de la population des outre-mer, s'articule autour de cinq grandes priorités : La réussite éducative, la transition entre la formation et l'emploi, l'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes, l'insertion professionnelle et sociale, la lutte contre la délinquance et la promotion du « vivre ensemble ». En s'appuyant sur des dispositifs déjà existants, il relève de plusieurs ministères (ville, éducation nationale, enseignement supérieur, travail, sport, justice et outre-mer) et représente un montant annuel de 300 millions d'euros. Les Préfets présenteront en réunion semestrielle le suivi des différentes mesures.

Ce plan se décline en 110 mesures consultables sur le [site du ministère des outre-mer](#).

Le modèle agricole réunionnais résiste : l'emploi et les surfaces exploitées se stabilisent

Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole utile



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013, Recensements agricoles 1989, 2000 et 2010

Le nombre d'exploitations et les surfaces agricoles restent stables entre 2010 et 2013 (7 600 exploitations pour 42 000 hectares de surface agricole utile). Les exploitations spécialisées en canne à sucre restent largement majoritaires (3 000 exploitations) tandis que celles consacrées au maraîchage se développent (21 % des exploitations contre 16 % en 2010). L'ensemble des exploitations agricoles regroupe 15 000 actifs permanents. Parallèlement, La population des chefs d'exploitation et co-exploitants vieillit : en 2013, un agriculteur sur cinq seulement a moins de 40 ans, contre deux agriculteurs sur cinq en 2000.

L'étude est disponible sur le [site de la DAAF](#).

L'emploi salarié marchand progresse au 1^{er} trimestre 2015

Au 1^{er} trimestre 2015, l'emploi salarié marchand progresse à nouveau (+0,5 %), mais plus modérément qu'aux trimestres précédents. La construction est le principal moteur de cette croissance. Les effectifs de ce secteur augmentent de 7,9 % du fait de la sortie de la période des congés. Ce rebond est plus marqué qu'il y a un an à la même période (+5,8 %). En revanche, l'emploi recule dans le commerce (baisse saisonnière) mais aussi dans les services, avec notamment une forte baisse des effectifs dans les services administratifs et de soutien et dans l'information et la communication. Sur un an, l'emploi progresse de 3,6 %.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Évolution de l'emploi salarié marchand (Indice base 100 = 4^e trimestre 2005)



Source : Bordereaux Urssaf - Traitement Insee Epure

La baisse des créations d'entreprises perdue

Après un fort repli au 1^{er} trimestre, la création d'entreprises à La Réunion est de nouveau en baisse au 2^e trimestre 2015 (-1,3 %), mais moins qu'au niveau national (-4,9 %). Cette baisse est accentuée par une nouvelle chute des créations sous le statut d'auto-entrepreneur (-16 %). Elles ne représentent à La Réunion que 18 % des créations, contre 42 % en France. Hors auto-entreprises, la création progresse de 2,8 %.

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
Autres cas :	4,29%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%
	0,99%			* hors prime d'Etat	

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Mai	Juin	Juillet	août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,0800%	-0,0600%	-0,1020%	-0,1100%	-0,0980%	-0,0330%	0,0390%	0,1600%

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

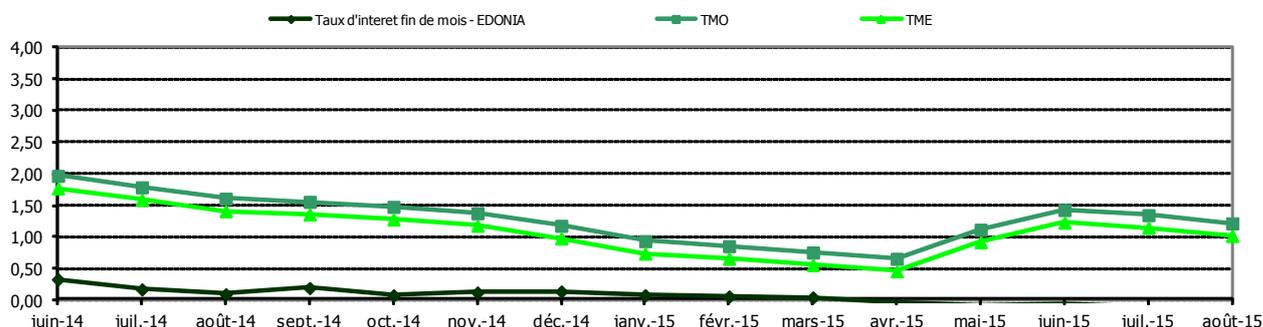
Mai	Juin	Juillet	août	Mai	Juin	Juillet	août
0,92%	1,23%	1,15%	1,02%	1,12%	1,43%	1,35%	1,22%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
Autres prêts		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

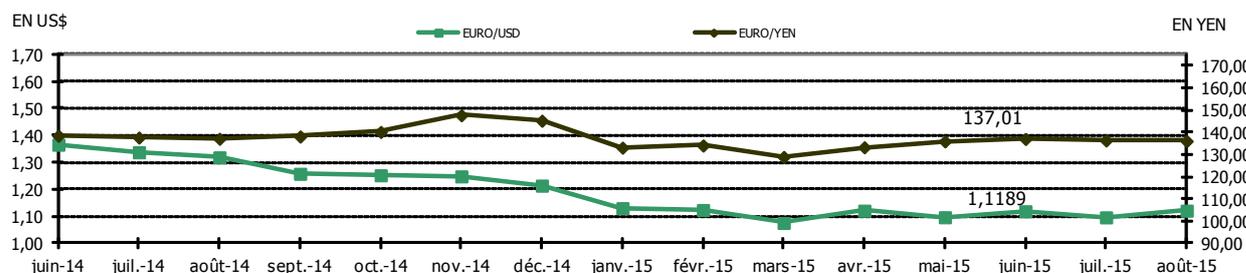
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1215	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,9546	EURO/SRD (Surinam)	3,7847
EURO/JPY (Japon)	136,0700	EURO/BWP (Botswana)	11,5579	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0068
EURO/CAD (Canada)	1,4863	EURO/SCR (Seychelles)	14,2431	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,324
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7225	EURO/MUR (Maurice)	39,4077	EURO/BBD (La Barbade)	2,2421
EURO/SGD (Singapour)	1,5842	EURO/BRL (Brésil)	4,0671	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1115
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6920	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0543	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3693,9274	EURO/XCD (Dominique)	3,0271	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : T. Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer : septembre 2015 - Dépôt légal : septembre 2015 - ISSN 1240-3857